

Bulletin Municipal *Les Mazures*



Sommaire

Bulletin Municipal n°88 - 2019

2 Sommaire

3 Edito de Mme le Maire

À la une

4 Récapitulatif annuel - état civil 2018

5 Bibliothèque - bilan annuel 2018

6 Cahier d'expression et de propositions

Signature d'une convention entre la commune & le lycée Jean Moulin de Revin

7 Remise des « passeports culture »

8 Remise des récompenses

10 Carte blanche aux chasseurs d'images

Votre commune en action

12 Vos élus au travail

Rétrospective

14 Voyage des anciens en Alsace

16 Guinguette

17 Voyage des anciens : Pressoir des Gourmands & Spectacle à la Cassine

18 Voyage des anciens à Paris

20 Commémoration : le Judenlager des Mazures

22 Commémoration du Centenaire de la guerre 14-18

24 2ème édition du Salon Vins et Saveurs

26 Téléthon

29 Repas des anciens

30 Les vœux de Mme le Maire

33 Le P.L.U (Plan Local d'Urbanisme)

34 Bibliothèque : nuit de la lecture

35 Théâtre : « Avocat sauce Agraire »

36 Démarches administratives

Histoire de Les Mazures

38 Histoire des Maires

Informations diverses

41 Association LEDA

Inscription sur la liste électorale

42 Comment bien trier les textiles ?

43 Une rose, un espoir

Déclarer vos projets de travaux

44 Habiter mieux en Ardennes

45 Enquête INSEE

46 Vie Pratique

48 Annonce d'événement - AEP

Annonce - Noé Val de Meuse

49 Printemps de la petite enfance - Bibliothèque

50 Programmation des animations 2019

51 Programmation des commémorations 2019

Édito du maire



Chers Mazuroises, chers Mazurois,

Nous voilà déjà à la porte du printemps, le temps file très vite. Un arbre dans toute sa simple beauté en couverture, un beau cliché confié par un Mazurois, Guy Meunier. C'est tout un symbole pour rappeler la richesse de notre patrimoine naturel, de notre forêt, et la volonté de vos élus municipaux de les protéger en gérant avec discernement les espaces dont nous avons la maîtrise. Ceci n'a rien de fortuit alors que j'entends les émotions provoquées par une transformation intempestive du paysage du lac des Vieilles Forges.

2018 a été une année de gros chantiers dans la commune :

- La Maison des Services, Route de Revin, qui sera opérationnelle en Septembre
- La requalification du quartier des Hayettes dans son intégralité
- La construction d'une salle à vocation arts martiaux et évolutions artistiques
- Pose d'avaloirs aux Vieilles Forges pour éviter les inondations lors d'orage
- Réfection chauffage et éclairage à la Salle Polyvalente
- Viabilisation de 2 terrains à bâtir
- Mise aux normes sécurité du Centre Social...

Par contre, nous déplorons la fermeture imposée de notre trésorerie de Renwez, transférée à Rocroy, encore la fin d'un service public de proximité.

Année également de commémorations avec plusieurs grandes manifestations et en point d'orgue, en novembre, la fin de la Guerre 1914-1918 avec expositions, reconstitution d'une classe de l'époque, conférences...

Année comme vous pouvez le constater, très riche en travaux, manifestations. L'Équipe municipale et moi-même contribuons au «Bien Vivre» dans notre village pour toutes les générations. 2019 promet également d'être intense en aménagements, divertissements et commémorations.

Sachez que l'ensemble de vos élus est à votre écoute.

«Pour ce qui est de l'avenir, il ne s'agit pas de le prévoir, mais de le rendre possible»

- Antoine de Saint-Exupéry

Très amicalement,

Elisabeth BONILLO DERAM,
Maire de Les Mazures

Conseillère Départementale du Canton de Bogny-Sur-Meuse

Directrice de la publication

Elisabeth Bonillo Deram,
Maire de Les Mazures

Crédit photographique

Claude Pérignon, Loetitia Da Silva-
Manquillet, Amélie Gesnot

www.lesmazures.fr

Magazine distribué gratuitement

Rédaction et réalisation

Elisabeth Bonillo Deram, Claude
Pérignon, Loetitia Da Silva-
Manquillet, Benoît Didier,
Amélie Gesnot

Impression

Sopaic Repro
Charleville-Mézières



Récapitulatif Annuel - ÉTAT CIVIL 2018



Mariage 7 juillet 2018
Alexandre Julien Romain NOIZET
& Pauline Amélie CANIARD



PACS 28 juillet 2018
Sabrina Rosette Danièle CALZOLARI
& Elvis Daakpo KWASSI



PACS 21 Septembre 2018
Manon Renée Antoinette DUPUIT
& Aurélien HENRIET



Baptême Républicain 18 décembre 2018
Gwendoline CAILLET

Naissances



- Maya CALLURA, le 28 mars à Charleville-Mézières
- Mia Nathalie Dominique LHOSTE, le 2 avril à Charleville-Mézières
- Alice MARY, le 19 avril à Charleville-Mézières
- Tina DIDRY, le 28 avril à Charleville-Mézières
- Charline JEANNELLE, le 3 mai à Charleville-Mézières
- Youssri ROGISSART, le 17 juin à Charleville-Mézières
- Emma FOURNIER, le 29 août à Charleville-Mézières
- Tom René Nicolas Quentin VOLCKAERT, le 10 septembre à Charleville-Mézières
- Lhyam LÖB RENAUX, le 10 octobre à Sedan
- Lyham LEVEQUE, le 25 octobre à Charleville-Mézières
- Paul SAINGERY, le 26 novembre à Charleville-Mézières

Mariages



- Alexandre Julien Romain NOIZET & Pauline Amélie CANIARD, le 7 juillet
- Francisco QUESADA & Brigitte Claude Jeanine WYSS, le 22 septembre

PACS



- Grégory Michel PIOT & Marie-Claire Gabrielle Madeleine LEBLANC, le 22 février
- Mickaël MARY & Angéline BLONDEAU, le 15 juin
- Sabrina Rosette Danièle CALZOLARI & Elvis Daakpo KWASSI, le 28 juillet
- Manon Renée Antoinette DUPUIT & Aurélien HENRIET, le 21 septembre

Décès



- Louis Pierre LAMPERTI, le 25 janvier
- Michèle Marie-Brigitte DURAND, le 25 février
- Serge Louis ANDRY, le 4 avril
- Marcelle Marie CRAVATTE, le 15 juin
- Mario Primo TAMANINI, le 12 août
- Robert ROGISSART, le 21 septembre
- Jacqueline DIZ, le 24 novembre

Baptême Républicain

- Gwendoline Sabrina Andrée Lucie CAILLET, le 18 décembre

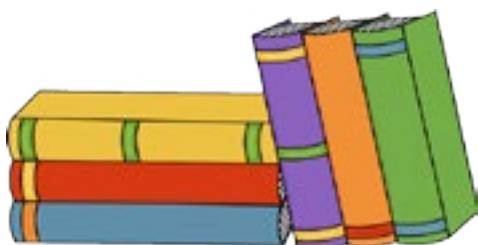


Bibliothèque l'@strolabe - BILAN ANNUEL 2018



LA BIBLIOTHÈQUE EN CHIFFRES

- Nouveaux inscrits depuis l'inauguration : **78**
- Les Adhérents Actifs (venus au moins 1 fois dans l'année) : **242**
- Nombre de documents prêtés (tous genres confondus) : **3897**
- Nombre de participants à l'opération «Décorons le sapin de l'@strolabe» : **61**
- Le budget annuel 2018 : **2 300€** consacrés aux achats de documents et de nouveautés éditoriales.



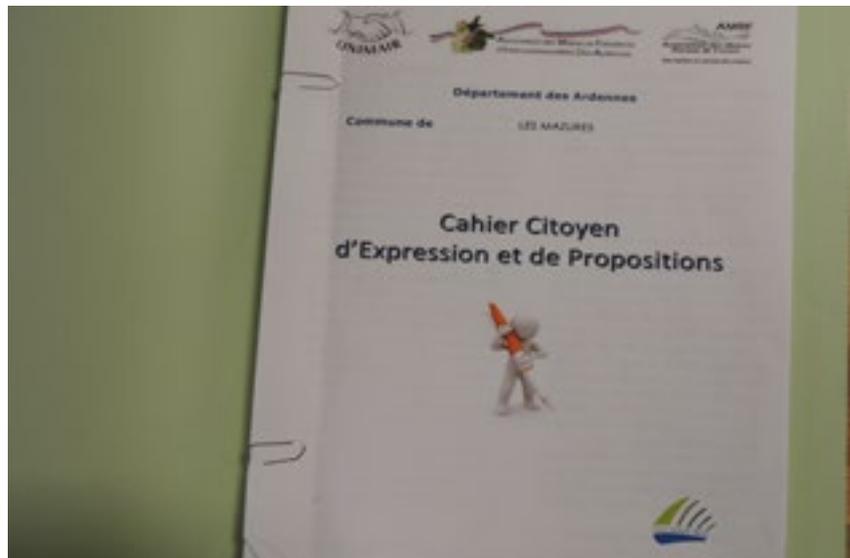
LES EXPOSITIONS

- «La carte postale, toute une Histoire», prêt de l'association AMOPA - Association des Membres de l'Ordre des Palmes Académique.
- Halloween. Thème : «Les Sorcières».
- «N'oublie jamais la guerre» dans le cadre de la commémoration du centenaire de la Guerre 14-18, et de l'Armistice du 11 novembre 1918.

LES ANIMATIONS

- Accueil des scolaires chaque jeudi matin depuis la rentrée 2018.
- Accueil de groupes du centre socio-culturel chaque mercredi matin de 9h à 10h.
- Tous les mardis matin, animation «Lecture pour les tout-petits» pour les assistantes maternelles de 8h30 à 9h30 et de 10h à 11h à la crèche des Lutins.
- Prochaine animation le 22 mars 2019 : l'@strolabe reçoit l'auteur-illustratrice Corinne Dreyfuss (*Cf. Rubrique «informations diverses», page 49 du bulletin pour plus d'informations*).

CAHIER CITOYEN D'EXPRESSION ET DE PROPOSITIONS



Les trois associations de Maires du Département des Ardennes - l'Association des Maires des Ardennes, UNIMAIR et l'Association des Maires ruraux - proposent à l'ensemble des communes de mettre en place des "Cahiers Citoyens d'Expression et de Propositions". Du jeudi 27 décembre 2018 au mercredi 20 février inclus, la commune de Les Mazures a donc mis en place ce dispositif afin de permettre aux habitants d'exprimer leur ressenti sur l'état du fonctionnement politique et des Institutions.

Ce cahier est un exemple phare de ce qu'implique notre démocratie et notamment l'une de ses valeurs principales : la liberté d'expression.

SIGNATURE CONVENTION : *La Commune & Le Lycée Jean Moulin*



Le mercredi 28 novembre 2018 se sont développées les relations partenariales entre la commune et le lycée Jean Moulin de Revin.

Madame le Maire, Elisabeth Bonillo-Deram, et Madame la Proviseure, Aline Dacunka, les ont officialisées en signant «une convention de coopération et d'entraide pour le travail de mémoire».

La commune facilite déjà le déplacement et l'accueil sur le «Chemin de Mémoire» du Judenlager, et la participation des lycéens aux cérémonies commémoratives de la commune donne sens à l'action municipale. La valorisation de leurs réalisations avec les professeurs sera soutenue et partagée.

Symboliquement, cette signature s'est tenue en mairie dans la salle de l'État civil, en présence de Yaël Reicher, présidente de l'Association pour la Mémoire du Judenlager.

REMISE DES “PASSEPORTS CULTURE”



Le jeudi 7 février 2019 - c'est symboliquement à la bibliothèque communale l'@strolabe que Madame le Maire, Elisabeth Bonillo-Deram, a remis les «Passeports Culture» 2019 à des jeunes Mazurois, parmi les jeunes de 9 à 15 ans concernés.

Petite cérémonie à laquelle participaient Messieurs GABEL et BRODIER, Délégués Départementaux de l'Education Nationale (DDEN).

Les parents d'élèves élus du conseil d'Ecole accompagnaient également cette rencontre conviviale.

Au-delà de la classe de Mme. ZUCCARO, une quarantaine d'enfants et jeunes des Mazures bénéficient de cette remise, quatrième édition de cette initiative communale qui servirait peut être d'exemple à l'avenir au niveau du territoire de Vallées et Plateau d'Ardenne.

Qu'est-ce que le “Passeport culture” ?

Le «Passeport culture» est un chéquier d'une valeur de 100€ qui a pour objectif de diversifier les pratiques culturelles chez les jeunes Mazurois.

Ce chéquier comprend :

- Théâtre : 2 bons de 5€
- Musée : 2 bons de 5€
- Cinéma : 3 bons de 4€
- Concert : 2 bons de 10€
- Livres/CD/DVD : 2 bons de 4€
- Pratiques artistiques : 2 bons de 15€
- Découverte : 2 bons de 5€



REMISE DES RÉCOMPENSES



LES DÉCORATIONS DES MAISONS

Début décembre 2018, de nombreux Mazurois avaient bravé le froid pour décorer l'extérieur de leur maison. En journée, nous pouvions admirer les nombreux sapins décorés et le soir notre village se parait d'une multitude de lumières féériques pour le bonheur des petits et des grands.

Merci à tous de nous avoir plongés tout doucement dans l'ambiance de Noël grâce à vos décorations.

Parmi les participants, 10 lauréats ont été retenus. Voici le palmarès (par ordre alphabétique) :

- BEASSE Roger
- COLLARD Eric
- DENIS François
- DUNEZ François & HEDON Béatrice
- GALLET Virgile
- LECLERE Thierry
- LE MASSON René
- ROGISSART Jean-Pierre
- ROYAUX Roger
- TROCHERIE Claude

Chacun des lauréats a reçu un bon d'achat de 60€.



REMISE DES RÉCOMPENSES - SUITE



DÉCORATION POUR LE SAPIN DE LA BIBLIOTHÈQUE

Pour ce Noël 2018, les enfants du village avaient été invités à confectionner une décoration pour le sapin de la bibliothèque. Ils ont été 61 à faire preuve d'imagination pour des décorations exceptionnelles. Le Père Noël a découvert avec plaisir les talents de nos petits Mazurois et les a récompensés comme il se doit en leur offrant des livres, des bandes dessinées et des albums de coloriage.

LISTE DES PARTICIPANTS



Andy CIFFRA, Charly CIFFRA, Charline JEANNELLE, Clara MARY, Méline DUNEME, Domitille PETIT, Mae BOUR, Maddie DESCAMPS, Louka DESCAMPS, Juliette MOISE, Martin DAVY, Maelys PIOT, Alyssa BERTRAND, Ylan BERTRAND, Thomas DA

SILVA, Rafael DA SILVA, Matheo FAZELLO, Erwan DEBRAS, Nolan PIOT, Alice MARY, Jade BROUILLARD, Léa ABRAHAM, Lola ABRAHAM, Erwan CAILLET, Gwendoline CAILLET, Maelyne THOMAS, Margaux DIDIER, Nathan GOMEZ-CARDOZO, Elfy HELIN, Lana HELIN, Méline PONSARDIN, Clara CHEMIN, Juliette JEANNELLE, Liam POLICE-MERVILLE, James POLICE-MERVILLE, Laura MOLON, Hugo MOLON, Lindsay LE MASSON, Cindy LE MASSON, Mathilda DUFRESNE, Nathan GRAVET, Bastien GRAVET, Gwladys LEMPEREUR, Perrine LEMPEREUR, Capucine COLLARD, Ysaline COLLARD, Romane NOIZET, Louis NOIZET, Noé IDIRI, Ninon ASCAS, Cléo ASCAS, Maé ASCAS, Luka GALLET, Rémi LE MASSON, Rémi DUNEME, Emma ERRARD, Jules ERRARD, Mailys MAURICE, Marine MAURICE, Maxime MICHEL, Nelson MICHEL.

- À LA UNE -

*Carte Blanche
aux
Chasseurs d'images
Guy Meunier*



Cette rubrique donne un espace aux
l'image un paysage, un événement, une
qui valorisent notre territoire et ceux q

Elle est ouverte à celles et ceux qui so
région et désirent partager leurs clichés

La banque d'images qui sera constitu
municipaux pourra faire l'objet à terme

Pour cette troisième édition, carte blan
marcheur et photographe averti, qui no
hivernales de l'étang de falette à Renv
la neige.





amateurs, à ceux qui aiment fixer par
émotion... Accueillir des photographies
qui y vivent !

ont témoins de notre village et de notre
s.

uée au fur et à mesure des bulletins
e d'une exposition.

nche est donné à **Guy Meunier**, grand
us propose une série de photographies
vez ainsi qu'une photo de Rocroi sous





Vos élus au travail



SEPTEMBRE

- 3 : Conseil Municipal
- 5 : Commission Fêtes
- 6 : Commission Travaux
- 7 : Récompenses maisons fleuries
- 10 : Commission Bois
- 11 : Réunion CCAS
- 12 : Triage forestier Sécheval
Réunion Salon des Vins
- 13 : Réunion associations
- 14 : Bilan contrebande
Réunion Pont des Aulnes
- 18 : Maire-adjoints
- 21 : Commission d'Appels d'offre
- 25 : Maire-adjoints
- 26 : Réunion travaux
- 27 : Conseil d'Administration SIM

OCTOBRE

- 1 : Commission Travaux
- 8 : Conseil Municipal
- 24 : Réunion CCAS
- 25 : Commission Bois
- 29 : TF Mazures Sécheval
Réunion de travail
- 30 : Réunion associations

NOVEMBRE

- 5 : Conseil Municipal
- 6 : Réunion ARDENNES MEGATRIL
Conseil d'école
- 7 : Conseil d'Administration AMEL
- 8 : Réunion Efibat
Réunion Com Com
- 13 : Réunion MAQUENNE
Réunion associations
- 16 : Réunion avec la SAFER
- 19 : Conseil communautaire Vallées et Plateau
d'Ardenne
- 22 : Conseil Départemental
Réunion PLU
- 23 : Réunion avec COLAS
- 26 : Réunion Ardenne Généalogie
Commission bois



- VOTRE COMMUNE EN ACTION -

DECEMBRE

- 3 : Conseil Départemental
Maire-Adjoint
- 4 : Commission CCAS
- 10 : Conseil des Maires de l'Intercommunalité
- 11 : Conseil municipal
- 12 : Rendez-vous avec le responsable du Camping
Homair Vacances pour futur projet
- 13 : Réunion préparation du Mégatrail
- 14 : Commission sécurité à l'AMEL
- 17 : Conseil communautaire Vallées et Plateau
d'Ardenne à Monthermé
- 18 : Baptême Républicain
Commission bois
- 19 : Conseil d'Administration ADMR Renwez

JANVIER

- 7 : Maire-adjoints
- 10 : Rendez-vous avec un administré
- 14 : Réunion préfecture des Ardennes
Maire-adjoints
- 17 : Rendez-vous avec un administré
- 18 : Voeux de Mme le Maire
- 21 : Réunion de travail des élus
- 22 : Réunion de chantier «Maison des services»
- 24 : Commission bois
- 28 : Conseil municipal
- 29 : Commission CCAS
- 30 : Réunion avec la DRI - CD/08 pour tourne à
gauche route départementale

FEVRIER

- 4 : Commission travaux - réunion de chantier
Réunion de préparation à l'AREL de Contrebande
- 5 : Commission bois Havetière
Commission Fêtes-Culture
- 6 : Réunion avec Conseil Départemental pour
Tourne à gauche
Maire-adjoints
- 7 : Commission travaux - Réunion adjoints
Remise des passeports culture
Assemblée Générale des Anciens Combattants
Commission bois
- 8 : Commission travaux - Réunion de chantier
- 11 : Réunion à Rocroy pour la Communauté de
Communes
Rendez-vous avec l'AAPH
Maire-adjoints
- 12 : Rendez-vous avec le Conseil Départemental
pour site des Vieilles Forges
Réception d'un administré
Remise des prix décorations de Noël - Téléthon
- Décorations sapin de la bibliothèque par les
enfants
- 13 : Commission urbanisme à Rocroy pour la
Communauté de Communes
- 14 : Réunion Triage Forestier à Sécheval
Rendez-vous avec un administré
- 15 : Commission de travaux - Réunion de chantier
- 16 : Assemblée Générale du club de boules
- 18 : Conseil des Maires de l'Intercommunalité
- 20 : Maire-adjoints
- 21 : Journée de travail à l'Intercommunalité à Rocroy
avec le Secrétaire Général de la Préfecture
Commission bois
- 25 : Conseil communautaire - Débât des Orientations
Budgétaires - Rocroy
- 26 : Réunion de travail - Présentation du compte
administratif
- 27 : Réunion CCAS
- 28 : Rendez-vous avec le comptable de l'ONF
Accueil de la Vice-Présidente de la Région
Grand-Est

Sans oublier le contact assidu et vigilant de Madame le Maire et des élus avec les anciens du village.

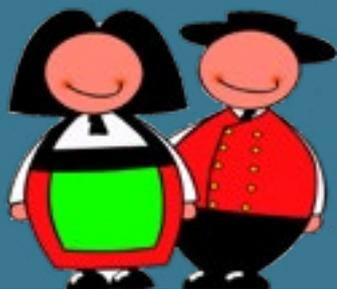
À cette occasion, Madame le Maire a été rendre visite à Madame Clause, doyenne du village, qui venait de fêter ses 99 ans.



- RÉTROSPECTIVE -

28/06 & 29/06

VOYAGE DES ANCIENS : *Visite en Alsace*



Le 27 juin : 5h30 du matin, nous entendons le bruit des roulettes des valises qui convergent vers la place de la Fontinette. J'aime ce bruit et le sourire matinal des 53 Mazurois qui présagent un voyage des plus agréables.

Le car arrive, piloté par Philippe, chauffeur des établissements Jacqueson et chouchou des anciens participant aux voyages régulièrement. Il était accompagné d'un second chauffeur, Nathalie, qui a fait connaissance avec les Mazurois farceurs. Nous les remercions tous les deux pour leurs qualités professionnelles et leur grande sympathie.

Strasbourg nous accueille pour une promenade en bateau au coeur de la Petite France baignée par l'ill. C'est le quartier le plus pittoresque du vieux Strasbourg. Les pêcheurs, les meuniers et les tanneurs vivaient et travaillaient autrefois dans ce quartier à fleur de l'eau. Les magnifiques maisons à colombages datent des XVIème et XVIIème siècles. Le soleil alsacien nous a réchauffés, nous avons apprécié la fraîcheur dans le restaurant où nous avons dégusté bien entendu une choucroute arrosée d'une bonne bière. Nous disposons d'un petit temps libre de quoi faire le plein de souvenirs alsaciens. Nos guides nous accueillent au pied de la cathédrale Notre Dame. La construction de ce chef d'oeuvre de l'art gothique, tout en dentelle s'est échelonnée sur quatre siècles. Les trois portails sont d'une exceptionnelle richesse sculpturale. À l'intérieur, nous admirons les vitraux, la chaire, la galerie des apôtres, le grand orgue et l'Horloge Astronomique.

Nous reprenons notre bus pour une visite guidée des principaux quartiers de Strasbourg, ensuite nous rejoignons notre confortable hôtel.

Le 28 juin : Ce matin, visite de la brasserie Uberach qui depuis 1999 fait revivre le passé brassicole du Val de Moder en créant des bières de manière artisanale. Mêlés à l'eau des Vosges du Nord, malts, houblons et levures sont agrémentés d'épices et de saveurs variées, du miel au gingembre, de l'aspérule aux framboises. Nous découvrons l'histoire de la bière, le processus de fabrication et nous visitons les installations, puis dégustons bières blanches, brunes, ambrées... accompagnées d'un bretzel frais.





Il est l'heure de regagner le Royal Palace de Kirwiller qu'il n'est plus nécessaire de présenter puisque son équipe est parvenue à le hisser au rang des trois plus grands music-halls de France. Dans la salle du Majestic où nous nous installons pour déguster le menu Festival, nous trouvons une ambiance festive et conviviale, nous sommes nombreux mais nous pouvons danser. Il est 14h30, le moment de rejoindre le superbe théâtre pour assister au spectacle magique «Miss et Mystère». Les artistes les plus talentueux du monde ont été recrutés pour nous surprendre et nous couper le souffle. Christian Farla, grand maître de la magie, nous présente 36 grandes illusions dont l'apparition d'un hélicoptère et d'une formule 1. Les danseuses et danseurs sont merveilleux. L'après-midi se termine par la découverte d'un nouvel espace au Royal Palace: le Lounge Club. C'est un endroit cosy à la décoration moderne qui nous permet d'apprécier une ambiance musicale variée interprétée par un orchestre, donc nous dansons encore.

Après un rapide diner sur l'autoroute, nous retrouvons notre village.

Malgré plusieurs voyages déjà réalisés en Alsace, nous avons encore fait des découvertes, dégustés des spécialités dont nous ne nous lassons pas, et passé deux jours dans la bonne humeur et la rigolade.

Reportage de Loetitia Da Silva-Manquillet

Légende Alsacienne :

Notre guide nous a conté une légende : lorsqu'un couple désire un enfant, il est de coutume qu'il dépose un morceau de sucre sur le rebord de la fenêtre. Une jolie cigogne vient alors chercher cette gourmandise et dépose, 9 mois après, un joli bébé dans le foyer.

Vous ne le direz pas, mais... J'ai remarqué que tous les couples faisant partie du voyage n'avaient pas sucré leur café le soir !!! Affaire à suivre...



Dimanche 22 Juillet

Guinguette



De bon matin tout est mis en place à l'étang de la Grande Terre pour la traditionnelle guinguette de l'été : de jolies nappes à carreaux rouges et blancs, des fleurs des champs et des ballons de toutes les couleurs. À midi, le repas concocté par Jérôme est apprécié des convives. Tout au long de l'après-midi, les fidèles « guincheurs » ne se font pas prier pour envahir la piste de danse au son de la musique d'Annick et Rudy qui proposent un éventail varié : valse, tango, madison, twist, sans oublier un slow pour les amoureux. Les chansons sont reprises en chœur par toute l'assemblée.

Nous vous donnons rendez-vous le 21 juillet 2019 !

Reportage de Loetitia Da Silva-Manquillet



Samedi 04 Août

VOYAGE DES ANCIENS :
*Le Pressoir des Gourmands
&
Spectacle à la Cassine*



Les Ardennes sont pleines de richesses à découvrir et notre visite de l'après-midi a ravi tous les voyageurs. Nous nous sommes rendus au Pressoir des Gourmands à Warcq et comme son nom l'indique notre gourmandise a été satisfaite. Nous avons dégusté des jus de fruits et des confitures réalisées avec les fruits des vergers ardennais. Nous avons eu l'agréable surprise de voir arriver Mme le Maire qui a fait la visite avec nous et a offert une bouteille de jus de pomme aux 18 personnes présentes.
Merci Elisabeth.

Il fait très chaud et nous apprécions l'ombre de la terrasse pour prendre l'apéritif au restaurant Le Pichet aux Ayvelles, puis nous passons à table pour un dîner gastronomique.

Il est l'heure, en route pour la Cassine. Nous traversons le village, les habitants jouent le jeu puisque tout le long de la route des anciennes bicyclettes peintes en bleu et ornées de fleurs décorent les maisons nous guidant vers le thème du spectacle.

Nous nous installons dans la tribune, la température est idéale. Le chef d'oeuvre de Régine Desforges «La bicyclette bleue» se déroule sous nos yeux, nous revivons l'extraordinaire destinée de Léa et des siens jetés dans la tourmente. De l'occupation à la libération, c'est le combat d'une femme libre, révoltée et passionnée. Un spectacle fort en émotion.

Voilà la tribune est arrivée au bout de son parcours, le spectacle se termine par un feu d'artifice et nous regagnons nos bus que nos deux chauffeurs attentionnés avaient pris soin de stationner à proximité. Merci Bernard et Olivier.

Comme d'habitude, nous raccompagnons chaque personne à leur domicile.

Une excellente journée !

Reportage de Loetitia Da Silva-Manquillet



Vendredi 14 Septembre

VOYAGE DES ANCIENS : *Visite à Paris*



Ce matin à 4h30 c'est Rémi, chauffeur des cars Jacqueson qui vient nous chercher avec un car des plus confortables, petits salons et fauteuils inclinables nous permettent de finir notre nuit. Pendant notre arrêt petit déjeuner, nous retrouvons Philippe notre chauffeur pour la journée. Il n'y a pas trop de circulation donc nous arrivons un peu en avance à Paris.

Philippe nous propose de découvrir le village de Bercy. Accolé à un joli parc, celui-ci est un lieu historique hors du temps. Jusqu'en 1960, le quartier de Bercy fut un immense marché vinicole dont témoignent les chais de pierre blanche inscrits à l'inventaire des monuments historiques.

Ce sont dans ces anciens entrepôts que nous allons faire notre première visite parisienne.

Comment retrouver son âme d'enfant ? Eh bien il suffit de passer la matinée au Musée des Arts Forains. Nous avons découvert un univers magique, mystérieux, scénarisé autour des thèmes du carnaval ; des jardins extraordinaires et de la fête foraine de la Belle Époque. Nos visiteurs sont devenus acteurs en faisant un petit tour de chevaux de bois ou de manège de vélocipèdes ou en donnant toute leur force au jeu de boules actionnant une course des garçons de café. Un ancien orgue de barbarie qui distille sa mélodie, des automates qui s'animent, des miroirs grossissants, des balançoires qui nous rappellent notre jeunesse, tout est magique et ludique. C'est un musée spectacle qui nous a fait oublier le quotidien.

Après un déjeuner au restaurant «Le Pataques», nous reprenons notre bus pour rejoindre notre guide conférencier pour une découverte de la Cathédrale Notre-Dame. La construction de ce chef d'oeuvre de l'architecture gothique a débuté au Moyen Âge et s'est terminée au XVème siècle. Très endommagée pendant la Révolution Française, elle a fait l'objet d'une restauration au XIXème siècle par l'architecte Viollet-Le-Duc. Cet édifice lié à de nombreux épisodes de l'Histoire de France accueille environ 13 millions de visiteurs par an. C'est vous dire que nous n'étions pas seuls pour cette visite mais grâce au professionnalisme de notre guide nous avons pu le visiter en toute tranquillité. La façade Ouest est le premier trésor de la Cathédrale. Ses proportions, son élévation, l'ensemble de ses sculptures en font un véritable chef d'oeuvre monumental. En entrant, nous nous asseyons quelques instants pour nous habituer à la pénombre relative mais très vite on se rend compte que la lumière est partout, diffuse, irréaliste. La nef centrale est une merveille de symétrie bordée de piliers massifs derrière lesquels on découvre de chaque côté sept chapelles ornées de tableaux et de statues de marbre. Le chœur est entouré d'un double déambulatoire enrichi de sculptures. Ce monument emblématique du patrimoine français nous a révélé toutes ses richesses. Sur le parvis, nous faisons un petit arrêt pour prendre en photo le point kilométrique 0 des routes quittant la capitale. Et bien entendu, nous évoquons Victor Hugo qui a publié en 1831 une oeuvre éternelle comme cette cathédrale. Mais en ce vendredi de septembre, la belle bohémienne n'a pas dansé pour nous sur le parvis et le jeune carillonneur était certainement cloîtré à l'intérieur de sa tour.




Aux champs Elysées
Au soleil, sous la pluie, à midi, à minuit
Il y a tout ce que vous voulez, aux Champs Elysées


Ce que nous voulions pour cette promenade sur la plus belle avenue du monde : flâner, faire du shopping, admirer les vitrines des boutiques de luxe, choisir notre prochaine voiture pour l'instant exposée derrière une vitrine, boire une bonne bière à la terrasse d'un célèbre café, visiter une exposition, se reposer dans les jardins du Grand Palais et certains de nos voyageurs ont pu assister à la cérémonie de ravivage de la flamme du soldat inconnu sous l'Arc de Triomphe... et tout cela l'après-midi, sous le soleil.

Allez finie l'histoire et fini de rêver, ce soir nous changeons d'ambiance. Direction le Don Camillo. Situé à Saint Germain des Prés dans un cadre dont le décor a été imaginé par le sculpteur César, ce cabaret est révélateur de talents depuis 60 ans (Thierry Le Luron, Laurent Gerra, Michel Leeb, Bernard Mabile...). Nous voilà partis pour un dîner-spectacle de trois heures.

C'est Sylvain Collaro, maître d'oeuvre de la soirée, animateur et imitateur, qui nous présente toutes les stars du Cabaret.

Stan Benett : imitateur, un véritable «voleur de voix»

Mathieu : il dit de lui «métissé, coloré et surtout très acide»

Yves Pujol : son slogan «je fais le plus beau métier du monde : raconter des conneries à des gens intelligents !»

Maxime : on se souvient de son sketch culte du portier, ce ch'ti pur sucre nous présente son one man show «poivre et sel»

Tout au long du spectacle, les Mazurois placés aux premières tables ont été, comme l'on pouvait s'en douter, pris à parti par les humoristes, ils ont apprécié et participé bien volontiers.

Cocktail réussi pour une super soirée.

Il est minuit, nous apprécions de nouveau le confort de notre bus, les corps sont un peu fatigués mais les coeurs ont fait le plein de bonheur.

Reportage de Loetitia Da Silva-Manquillet



Mardi 23 Octobre

COMMÉMORATION: *Le Judenlager des Mazures*



Le 23 octobre 2018 a eu lieu la commémoration de la 1ère déportation à Auschwitz via Malines des juifs travailleurs forcés du Judenlager de Les Mazures.

Les élus de la commune et l'association pour le souvenir du Judenlager commémorent désormais rituellement cet événement tragique et rendent hommage aux martyrs du nazisme.

En présence d'une délégation des anciens combattants et avec la participation de l'union musicale de Revin, Madame le Maire, Elisabeth Bonillo-Deram, et Yaël Reicher, Présidente de l'association, déposaient une gerbe au pied de la stèle du souvenir.



Le devoir de mémoire est primordial «Le chemin du Judenlager est bien un levier pédagogique pour le travail de mémoire que nous avons décidé, pour nous opposer à toutes formes d'amnésie et de cécité que l'indifférence installe sensiblement ou que la sournoise 'peste brune' orchestre».

Et ce devoir doit pouvoir «nous emmener vers un jugement inébranlable du mal. Si l'Homme, à lui seul, ne peut créer ses propres valeurs [...] peut-être devrait-on commencer par intégrer la mémoire de la Shoah dans notre système démocratique, non comme un fait à débattre mais comme un fait accompli du mal» explique Yaël Reicher.

Cette commémoration était aussi l'occasion de rendre hommage à la mémoire de François Lorent, Revinois récemment décédé.

«Et c'est avec une grande douleur dans mon cœur que je salue la mémoire de notre ami François Lorent. Son souvenir sera précieusement gardé, tant au niveau personnel qu'au niveau de son rôle important dans la préservation de la mémoire du Judenlager des Mazures et son avancement d'un monde meilleur», souligne Yaël Reicher.



À l'issue de cette cérémonie, un verre de l'amitié a ensuite été partagée suivie du visionnage d'une vidéo que nous a proposé Madame Yaël Reicher, d'un ancien déporté Ardennais vivant désormais à Toronto au Canada. Jos PERETZ, 97 ans, est le seul survivant. Il raconte son expérience dans les camps et comment il l'a vécu.

Visiter l'histoire du Judenlager est toujours émouvant, un moment de partage et un moment de recueillement. Parce que l'on ne doit jamais oublier afin de ne jamais recommencer. «Nous avons rompu le silence» comme l'affirme Madame le Maire, et «ce lieu paisible qui invite au recueillement désormais, fait entendre un écho de plus en plus loin».

BON À SAVOIR

La transmission aux jeunes générations : La convention passée par la commune avec le lycée Jean Moulin est un contrat d'entraide pour le travail de mémoire auquel le site du Judenlager des Mazures doit contribuer.



Yaël Reicher, fille de Harry Reicher, évadé le 4 janvier 1944, s'est réjouie de la présence de Robert Kremer, fils d'un déporté au Judenlager.

Les descendants des martyrs viennent à la rencontre de ce passé douloureux.

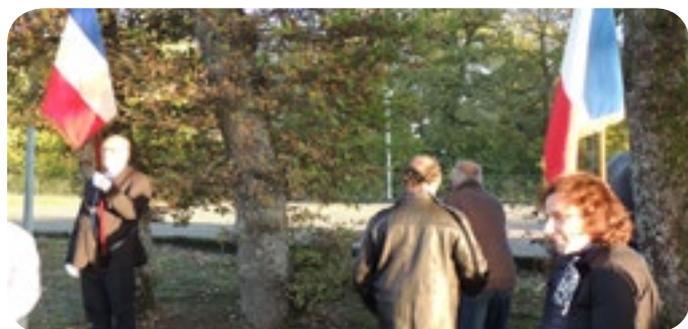
Ajoutons que le site est de plus en plus fréquenté «Nous répondons à toutes les sollicitations pour accompagner des groupes qui manifestement partagent notre envie de transmettre... Si ces rencontres nous confortent, c'est aussi la présence des plus jeunes qui donnent sens à notre entreprise. Le 12 octobre dernier, les lycéens de la cité scolaire Jean Moulin de Revin étaient ici avec leurs professeurs, Mesdames D'Amotio et Lambert, et Monsieur Roy, secondés de Marie-France Barbe, historienne.

Au mois de Juin, c'est un couple britannique qui nous a contactés pour les guider sur le site où malheureusement un de leur ascendant a été déporté. [...] La présence de marcheurs motivés, d'historiens, d'éducateurs, et de scolaires... c'est le livre du martyr des déportés d'Anvers qui demeure ouvert».



Extrait du discours de Madame le Maire :

«Accueillir, accompagner, témoigner, encourager les projets des générations qui prendront le relais. À cette fin, nous faciliterons les initiatives des équipes pédagogiques dans leur volonté de passer la vérité historique à contrecourant de l'obscurantisme qui tisse sa toile. Nous sommes ici pour transmettre cette mémoire aux jeunes générations. Mais ici aussi pour mener tous ensemble le combat contre l'oubli qui est un combat de tous les instants.»



Cette cérémonie, que commémore désormais la commune, est donc un des moyens de partager, de transmettre et de se donner comme devoir de se rappeler ce triste épisode de notre Histoire.

Claude Pérignon, Maire-Adjoint

Commémoration du Centenaire de la guerre 1914-1918



Les Mazures a participé activement à la commémoration du centenaire de la Guerre 14-18, appelée «La Grande Guerre» et «La Der des Der». Pour clôturer ce centenaire, la commune a organisé, en partenariat avec le «Musée de l'École d'Hier Louis Mailliot», diverses activités avec entre autre des ateliers d'écriture à la plume, des leçons et des dictées d'époque. Le tout dans une salle de classe reconstituée du début du XXème siècle.

Plusieurs expositions étaient également mises à disposition. À la salle des fêtes avec «Les Ardennes Occupées» ; à la bibliothèque l'@strolabe avec «N'oublie jamais la guerre» et à l'école primaire avec «Yves Congar, un enfant dans la guerre». Celles-ci avaient pour but de montrer des témoignages de cette époque que ce soit du point de vue d'adultes ou d'enfants, thème abordé lors de la conférence donnée par Jacques Lambert, Président des Editions «Terres Ardennaises».

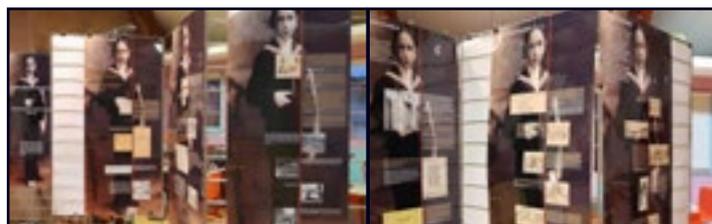
Cette manifestation donnait aussi l'occasion à tous de participer à une soirée Cabaret avec Joël Bougeard dit JOJO qui assurait l'animation musicale et théâtrale. Entre chansons françaises de la Grande Guerre et textes théâtralisés.



La salle des fêtes accueillait l'exposition «Les Ardennes Occupées», réalisé grâce au fonds privé de Louis Mailliot et mis à disposition par Thérèse Mailliot. Complément de documents confiés par «Les Amis du Vieux Warcq» ainsi qu'une salle de classe reconstituée de l'époque 1914-1918.



La bibliothèque communale l'@strolabe accueillait l'exposition «N'oublie jamais la guerre», prêtée par la Bibliothèque Départementale des Ardennes.



L'exposition «Yves Congar, un enfant dans la guerre», présentée à l'école primaire, retraçait le parcours du jeune Yves Congar qui a rédigé des cahiers durant la Première Guerre Mondiale et nous offre donc le point de vue unique d'un enfant vivant pendant la Grande Guerre.



La classe 14-18, occasion d'écrire à la plume et de se confronter à la traditionnelle dictée.



Jacques Lambert avec ses conférences : «Deux enfants dans la Guerre», sur Ernest Singevin et Yves Congar, pour les scolaires et «L'année 1918 dans les Ardennes» pour les adultes.



Joël Bougeard dit JOJO : Soirée Cabaret avec des chansons françaises de la Grande Guerre et des textes inspirés de lettres de «poilus».



Les écoliers découvraient l'école d'antan avec beaucoup d'attention aux propos de Claude Pérignon et Jacques Péchart, Président du Musée de l'École d'Hier.



Les ateliers autour de la classe reconstituée de l'époque de la Grande Guerre ont connu un franc succès avec la participation de toutes les générations. Une ambiance très studieuse... **ci-dessus élèves vêtues du sarraut noir.**



En plus de ces activités diversifiées, la commune organisait le traditionnel défilé du 11 novembre et son dépôt de gerbe, en présence des anciens combattants et de l'union musicale de Revin. S'en est suivie le verre de l'amitié et la projection du court-métrage «Augustin Trébuchon», réalisé par Ardennes Métropole, considéré comme le dernier soldat français mort au combat de la Première Guerre Mondiale.

REMERCIEMENTS

- Au musée de l'École d'Hier de l'Échelle pour la classe et le prêt de l'exposition.
- À Jacques Lambert et Joël Bougeart.
- À "Les Amis du vieux Warcq" pour le complément de documents.
- Aux bénévoles pour l'animation des ateliers.

Claude Pérignon, Maire-Adjoint
Amélie Gesnot, Chargée de communication

17/11 & 18/11

2ÈME ÉDITION : *Salon Vins et Saveurs*



Les 17 et 18 novembre 2018 a eu lieu la 2ème édition du Salon Vins et Saveurs organisé par la Mairie de la commune de Les Mazures en collaboration avec l'association Vins et Terroir Event.

Pendant deux jours, la salle polyvalente a accueilli cet événement où diversité, convivialité et qualité étaient à l'honneur !

Avec plus de 900 entrées payantes et avec l'aide et l'investissement de près de 80 bénévoles et 45 exposants, cette manifestation fut, de nouveau, un véritable succès.

Cet événement était aussi l'occasion de faire de riches rencontres ou de se retrouver et de tisser des liens entre visiteurs, exposants et bénévoles du Salon.

L'intérêt est de pouvoir échanger avec les exposants, parler de leur parcours, de leur passion, de tester leurs produits et de les acheter si cela a plu.

Les visiteurs se sont vu offrir un verre sérigraphié à l'entrée afin de goûter, déguster, savourer ce qui était à leur disposition dans les stands.

La diversité des stands de ce Salon est l'un des points forts. En effet, les visiteurs pouvaient tremper leurs lèvres dans un verre de Bourgogne, continuer de savourer différents thés d'origine ou encore faire une dégustation de fromages plus loin. Il y en avait pour tous les goûts !

Tout comme la dernière édition, le Salon mettait un point d'honneur à alterner entre bonne ambiance et convivialité avec le retour des tombolas ainsi que des animations gastronomiques et musicales.

À l'heure du bilan de cette année, les exposants se sont estimés, une nouvelle fois, très satisfaits et reviendront pour notre 3ème édition !

Le Salon Vins et Saveurs de Les Mazures est devenu un rendez-vous incontournable des amateurs de produits de qualité de notre territoire.

Un immense merci aux employés communaux, aux bénévoles et en particulier au «Bouquet des Mazures» qui ont encore fait un formidable travail pour la décoration de la salle.





***RENDEZ-VOUS LES 16 ET 17 NOVEMBRE
2019 POUR LA 3ÈME ÉDITION DU SALON
VINS ET SAVEURS !***



Vendredi 30 Novembre

Téléthon



Le vendredi 30 novembre s'est tenue la soirée solidarité du Téléthon 2018 organisée par la commune. Les associations se sont, une nouvelle fois, mobilisées pour proposer divers stands, activités et animations :

- le speed-ball et ballon suisse par «Loisirs Forme Détente»
- le stand de fleurs par «le bouquet des Mazures»
- des tirs au but et stand de pêche pour enfants par «La Truite Mazuroise»
- billard norvégien ou encore basket...

Toutes ces activités ont eu lieu tout au long de la soirée avec également l'habituelle marche de nuit ainsi que le lâcher de ballons.

Le chanteur Dominique Musset était aussi présent pour nous charmer par 2 heures de chansons françaises.

Lors de la remise des prix du 12 février 2019, Madame le Maire a remis à Monsieur JULLIARD, coordinateur départemental du Téléthon, un chèque de 1 622€. Dans leurs discours, ils ont tenu tous deux à remercier les associations, les bénévoles et tous les Mazurois présents le 30 novembre 2018, qui grâce à leur implication et leur générosité au profit de cette action ont permis de transformer la recherche en victoires.



LE LÂCHER DE BALLONS



Parmi les ballons qui se sont envolés pendant la soirée du Téléthon, 13 ont voyagé jusqu'en Belgique, en Allemagne ou en Hollande :

- Victor BAUDOIN (Allemagne)
- Charles GRANDFILS-SPEYER (Allemagne)
- Janette PERIGNON (Allemagne)
- Bertile PIRSON (HOLLANDE)
- Inaya LÖB RENAUX (Belgique)
- Adèle TESSIER (Belgique)
- Antonin DUNEZ (Belgique)
- Romane NOIZET (Luxembourg)
- Titouan PERIGNON (Allemagne)
- Fantine PERIGNON (Allemagne)
- Leelou BONILLO (Moselle)
- Jeanne GRANDFILS (Allemagne)
- Louka DESCAMPS (Belgique)

Les 13 enfants ont été récompensés. Ils ont reçu :

- un bon d'achat d'une valeur de 30€
- un bon pour une promenade en poney au Pôle Hippique de Charleville-Mézières
- le courrier de la personne qui a retrouvé le ballon



UN BALLON EN ALSACE...



Bonjour Thomas Da Silva.
Samedi je suis allée dans mon jardin familial et j'ai eu la bonne surprise de trouver ta petite carte. Je t'envoie ce petit mot pour te remercier, et te dire que ton ballon a volé jusqu'en Alsace à Strasbourg, aux jardins familiaux de la Robertsau, il a donc parcouru 384 km.
Gros bisous
Véronique

La magie du lâcher de ballons...

Le ballon du petit Thomas Da Silva a atterri à 384 km de la commune, aux jardins familiaux de la Robertsau en Alsace. Et il s'est vu offrir une petite surprise ! Avec le courrier de la personne qui a retrouvé son ballon, il a également reçu des petits cadeaux typiques de la région comme une peluche cigogne (symbole de l'Alsace), des bretzels...

Le lâcher de ballons est une animation traditionnelle du Téléthon. Cet exemple montre que celle-ci permet de découvrir d'autres régions et/ou pays et de connaître de nouvelles personnes.

Salut Thomas

Je me présente, FALCAO Sandra 38 ans.
Je suis la voisine de jardin de Véronique. Quand elle m'a dit avoir trouvé ta carte j'étais heureuse et déçue, oui déçue de pas l'avoir trouvée moi-même cette carte ☺
J'ai aimé cette idée des lâchers de ballons. Du coup on a décidé de t'envoyer un tout petit signe de l'Alsace.
C'est vraiment pas grand chose, mais on espère que ça te fera plaisir.
J'aimerais bien en savoir un peu plus sur toi, alors si tu as envie, je serais ravie de recevoir une petite lettre de ta part avec plus de détails sur toi. Un bon nom de famille tu es peut-être Portugais comme moi ☺

Bonne réception et peut-être à bientôt!

FALCAO Sandra
85 Avenue du Général de Gaulle
67000 Strasbourg.

Samedi 8 Décembre Repas des Anciens



Notre traditionnel repas des anciens a rassemblé encore de nombreux Mazurois autour d'un délicieux déjeuner réalisé par le restaurant *La Table d'Arthur*. Les convives ont apprécié les jolis menus confectionnés par *La Boîte à Couleurs*. Cette année ce sont Madame Antoinette BIDAULT et Monsieur Michel KOSEDNAR qui ont été honorés étant les deux personnes les plus âgées de l'assemblée. Nous avons retrouvé nos taxis boys et taxis girls ainsi que l'orchestre de Damien Bérézinski pour la partie dansante. Quant au spectacle, il a été assuré majestueusement par la troupe «Magic Cabaret» des Mazures. Les tendances de ce Noël 2018 ont été respectées : déco bleue et or et les sapins à l'envers !!

Reportage de Loetitia Da Silva-Manquillet





Vendredi 18 / 01

CÉRÉMONIE : *Les Voeux du Maire*

La foule était nombreuse pour écouter les voeux de Madame le Maire, Elisabeth Bonillo Deram, ce vendredi 18 janvier 2018 entourée des élus du Conseil Municipal. **Un fil conducteur : le «vivre ensemble».**

Une modernisation des voeux

Une première pour les voeux de Madame le Maire : le discours était diffusé en facebook live sur la page de la commune. Tous pouvaient donc suivre en direct, ou revoir en replay le discours de Madame le Maire.

«Pour la première fois cette année, cette cérémonie est retransmise en live sur la page Facebook de la commune, je sais que nous sommes regardés ce soir en Asie, en Belgique, au Pays-Bas, au Canada, en Corse, ... et aux 4 coins de la France.»

La retransmission a d'ailleurs fait plus de 2 000 vues !

Une fin d'année dominée par le jaune

«Nous avons vécu en France en 2018 des moments douloureux, déchirants... jusqu'à cet attentat à Strasbourg.

Une fin d'année 2018 dominée par le -JAUNE-, symbole de révolte depuis quelques mois, qui traduit un réel sentiment d'abandon et de souffrance pour une majorité de nos citoyens dans leurs réalités quotidiennes. Les revendications, les appels, ont été reçus et entendus ici dans les Ardennes, puisque les 3 Associations de Maires ont décidé d'Agir Ensemble. Un cahier d'expression et de propositions est disponible en Mairie, n'hésitez pas à participer, à proposer, ceci est un moment phare de notre Démocratie!»

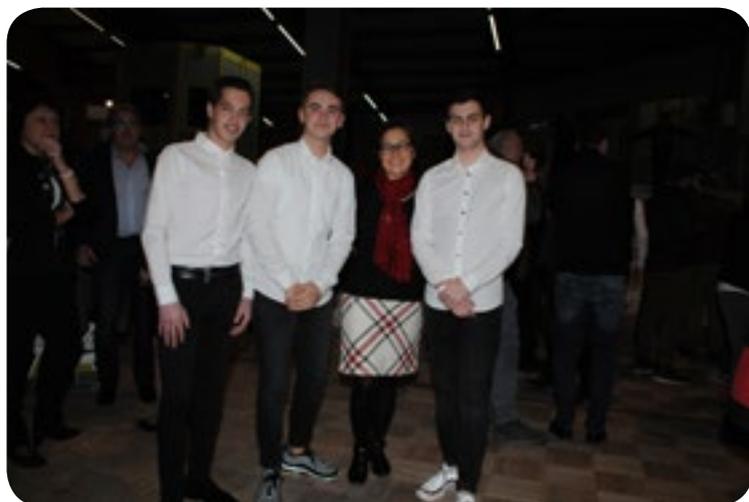
L'affirmation du «vivre ensemble»

«D'autres en profitent lâchement pour semer le chaos par la violence, l'exclusion, ou encore la remise en cause de la liberté de la presse. En tant que Maire, je ne peux cautionner de tels agissements, je ne peux que les condamner sans détour, sans ambiguïté, il faut lutter contre ce qui n'est pas de simples dérives, NON les dégradations matérielles ne sont pas admissibles ni même compréhensibles ! NON la liberté de la presse ne se négocie pas ! NON il n'y a pas de racisme ordinaire, juste un racisme intolérable, indéfendable et condamnable ! Tous ces événements nous affectent, nous touchent...

me touchent alors même qu'à mon petit niveau d'élu, j'ai toujours soin de préserver le «vivre ensemble». C'est au sein de la proximité de nos communes que se tisse la solidarité au quotidien, au sein de nos écoles que se transmettent les valeurs de la République, aux quatre coins de notre village que se construit ce si précieux vivre-ensemble.»

Au niveau de notre nouvelle communauté de communes

«Elle est née le 1er janvier 2017, le mariage n'a pas été simple, mais depuis 2 ans nos 31 communes travaillent pour unir, développer, renforcer notre territoire et tout cela dans un esprit communautaire, de solidarité et de partage.»



Le bilan travaux de notre commune

«Depuis 2014, la liste est impressionnante»

Montants annoncés sans subventions :

- Cabinet des infirmières : **50 000€**
- Viabilisation de parcelles suite à permis de construire :
 - rue des Etocs
 - rue du Blocus
 - rue des Roses
 - route de Sécheval**= 70 000€**
- Démolition de bâtiments vétustes :
 - rue du Blocus
 - route de Revin
 - rue du Lac**= 44 000€**
- Réhabilitation de la Ferme de la Grande Terre :
160 000€
- Enfouissement des Réseaux :
 - Ferme de la Grande Terre
 - Route de l'Abbaye**= 220 000€**
- Extension Réseaux d'eau :
 - Ferme de la Grande Terre
 - Route de l'Abbaye**= 133 000€**
- Salle multi activités : **666 580€**
- Bibliothèque l'@strolabe : **134 000€**
- Réhabilitation du quartier des Hayettes :
950 000€
- Aménagement des canalisations suite à l'orage:
 - Aux Vieilles Forges
 - Route de Revin**= 150 000€**

- Construction de la Maison des Services, Route de Revin, avec l'accueil d'une kinésithérapeute et des permanences de professionnels de la santé qui sera opérationnelle en septembre :
400 000€

- Construction de la salle d'Arts Martiaux et d'évolutions artistiques également pour septembre : **245 000€**

- 1ère partie du terrassement et VRD pour l'accueil de 2 gîtes au hameau des Vieilles Forges : **250 000€**

- Piste forestière Route de Bourg-Fidèle : **29 000€**

- Place de dépôt pour stockage de bois à l'Abbaye : **11 000€**

- Route forestière de la Havetière : **100 000€**

- Dans les travaux d'urgence :

- Réparation assainissement : **10 000€**
- Entretien de nos bâtiments : **25 000€**



Plan Local d'Urbanisme

Révision générale



Commune de Les Mazures



Qu'est-ce qu'un Plan Local d'Urbanisme ?

Le Plan Local d'Urbanisme (ou P.L.U.) est l'outil principal de mise en oeuvre à l'échelle communale de la politique urbaine et environnementale.

En plus de fixer les règles d'urbanisme et les droits à construire sur le territoire, il exprime aussi et surtout clairement les objectifs généraux de développement et de préservation du territoire de Les Mazures pour les 10 à 15 prochaines années.

Le P.L.U. vise à donner un cadre de cohérence opérationnelle pour les différentes actions et opérations publiques ou privées dans les domaines les plus variés (environnement, transport, habitat, activités économiques, reconversion de friches, etc.)



Par délibération en date du 20 février 2013, le Conseil Municipal a prescrit la révision générale du Plan Local d'Urbanisme sur l'ensemble du territoire communal et il a défini les modalités de concertation avec la population.

- Saisine préalable de la Commission Départementale des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers (CDPENAF), avis rendu le 15 décembre 2017.
- Poursuite de la concertation sur le projet.

Focus sur l'état d'avancement de la procédure...

• 2013-2014 :

- Délibération du Conseil Municipal du 20 février 2013, prescrivant la révision générale du P.L.U., et précisant les objectifs poursuivis et les modalités de concertation avec le public.
- Lancement des études : réalisation du diagnostic du territoire communal (paysager, démographique, économique, etc.)
- Élaboration du Porter à Connaissance (P.A.C.) par le Préfet des Ardennes.
- Mise en place de la concertation sur le projet.

• 2015 à aujourd'hui :

- Poursuite des études : compléments et/ou actualisation du diagnostic du territoire et de l'état initial de l'environnement.
- Définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D.) / débat sur les orientations du P.A.D.D. le 14 décembre 2015 en Conseil Municipal.
- Traduction réglementaire du projet de révision générale du P.L.U. : avant-projet de zonage écrit et avant-projet de règlement écrit.

• À venir en 2019 :

- Le Conseil Municipal va délibérer pour «arrêter» le bilan de la concertation publique et le projet de révision du P.L.U.
- Le registre de concertation publique, qui recueille aujourd'hui vos observations liées à l'urbanisme, le cadre de vie, l'environnement, et à votre vision du territoire, va être clôturé par le Maire.

N'hésitez pas à venir dès maintenant en mairie vous renseigner, consulter le projet actuellement défini et à inscrire vos observations et vos remarques... !

• Étapes suivantes à accomplir jusqu'à l'approbation du P.L.U. :

- Transmission pour avis du projet de révision du P.L.U. aux services de l'État et aux autres Personnes Publiques Associées à la procédure.
- Organisation de l'enquête publique avec des permanences en Mairie par un commissaire-enquêteur.
- Approbation de la révision générale du P.L.U.

BUREAU D'ETUDES DUMAY
28 avenue Philippoteaux - 08200 SEDAN
03 24 27 87 87
dumay@dumay.fr - www.dumay.fr



Samedi 19 Janvier

BIBLIOTHÈQUE

Nuit de la Lecture



PREMIÈRE ÉDITION LUDIQUE DE LA NUIT DE LA LECTURE



Le **samedi 19 janvier 2019**, la bibliothèque communale l'@strolabe a lancé sa 1ère édition de la Nuit de la Lecture en ouvrant exceptionnellement au public de 18h00 à 22h00.

Au programme : des découvertes d'albums pour le jeune public et des jeux littéraires pour les grands lecteurs tels que des quiz, des devinettes sur les livres d'aujourd'hui et le répertoire classique encadrés par Claude, Arielle et l'équipe de bénévoles.

Plus de 40 personnes ont participé dans une ambiance conviviale alliant culture et gourmandise.



À refaire l'an prochain !



Samedi 2 Février

THÉÂTRE

« Avocat Sauce Agraire »



Ce samedi 2 février 2019 s'est joué la pièce de théâtre «Avocat Sauce Agraire» de la compagnie *Les Utopistes*, créée par Emmanuel EBERLE et mise en scène de Sylvette PIERRE.

Cette pièce était l'occasion de se divertir et de profiter d'une bonne comédie. Ajoutons que la troupe avait spécialement adapté les dialogues à la commune en faisant quelques références notamment aux Mazurois.

Mais qui sont "Les Utopistes"?

Bien avant d'être une association, c'est avant tout l'aventure d'un groupe d'amis. Si aujourd'hui l'association dispose de moyens (salle de répétition, matériel de son et d'éclairage, costumes, mobilier pour le décor...), de personnes motivées et assidues lors des répétitions, cela n'a pas toujours été le cas. Les Utopistes sont partis de rien, simplement d'une idée. Leur volonté est de faire découvrir (ou redécouvrir) le théâtre en allant jouer partout : d'une salle de théâtre équipée jusqu'à une salle des fêtes de village en permettant au maximum de gens de venir les rencontrer et passer un bon moment.



Résumé de la pièce

«Choc des cultures ! Dans une ferme de la France profonde, Marcel Troupeau, paysan de son état et veuf depuis peu, reçoit la visite de sa nouvelle voisine, Anne-Cécile Semance, avocate parisienne un brin 'élaborée'... Mais rien ne va se passer comme prévu, car le paysan est fantasque et sa ferme est hantée !»



- DÉMARCHES ADMINISTRATIVES -

PASSEPORT
CARTE D'IDENTITÉ
IMMATRICULATION
PERMIS DE CONDUIRE



MES DÉMARCHES
à portée de clic!

PREMIÈRE ÉTAPE POUR TOUS LES DOCUMENTS

Je vérifie que l'adresse internet comporte le sigle "gouv.fr".

Je vais sur le site de l'AGENCE NATIONALE DES TITRES SÉCURISÉS : ANTS.

Je crée un compte ou je me connecte avec mes identifiants FranceConnect.

CARTE D'IDENTITÉ

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en Mairie.



J'identifie une mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous.



Je dépose mon dossier complet au guichet de la Mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives



Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.



Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la Mairie.

PASSEPORT

Je peux faire ma pré-demande en ligne et je note le numéro qui m'est attribué et/ou j'imprime le récapitulatif comportant un code-barres qui sera scanné en Mairie.



J'achète un timbre fiscal sur le site : <https://timbres.impots.gouv.fr/>



J'identifie une Mairie dans laquelle je peux faire ma démarche et où je peux prendre rendez-vous.



Je dépose mon dossier complet au guichet de la Mairie qui procède au relevé de mes empreintes digitales et qui vérifie mes pièces justificatives.



Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.



Je suis averti de la réception de mon titre que je vais récupérer à la Mairie.



PERMIS DE CONDUIRE

Je rassemble mes pièces justificatives scannées ou photographiées et j'obtiens ma photo numérisée auprès des cabines ou photographes agréés.



Je peux faire une demande d'inscription au permis ou une demande de titre en ligne.



En cas de vol, je le déclare auprès de la police ou de la gendarmerie.
En cas de perte, je la déclare en ligne : Dans les 2 cas, j'achète un timbre fiscal en ligne.



Je fais ma demande en ligne seul ou en lien avec mon école de conduite :
<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr>



Mon compte usager me permet de suivre l'état d'avancement de ma demande.



Je reçois mon permis à mon domicile.



CERTIFICAT D'IMMATRICULATION

Je peux faire une demande en ligne pour un-e : duplicata, changement d'adresse, changement de titulaire, cession de véhicule, autre motif.



Je fais ma demande en ligne : **<https://immatriculation.ants.gouv.fr>**



En fonction de la demande, je m'authentifie grâce à FranceConnect ou au code joint lors de la réception du titre et je renseigne les informations nécessaires, notamment le numéro d'immatriculation.



J'imprime le certificat provisoire et le récépissé de dépôt de ma demande pour être autorisé à circuler.
Dans le cas d'une cession, je récupère les documents nécessaires à la vente et un code de cession à remettre au vendeur.



Je reçois mon certificat d'immatriculation à mon domicile.



Pour faciliter mes démarches, je peux faire appel aux professionnels de l'automobile. Pour le permis de conduire, lors de mon inscription, je peux autoriser l'auto-école à accomplir la procédure et à transmettre des justificatifs pour mon compte. Pour le certificat d'immatriculation, je peux faire appel à un professionnel de l'automobile qui peut réaliser les démarches à ma place. Je le trouve sur **<https://immatriculation.gouv.fr>**, rubrique "services associées" puis où "immatriculer mon véhicule".

Je peux également me rendre dans une préfecture ou dans les sous-préfectures équipées, pour utiliser un point numérique et effectuer mes démarches en ligne. Il me permet d'imprimer et de scanner mes documents et d'être accompagné dans les différentes étapes par un médiateur numérique.

Histoire des Maires

HISTOIRE DE LES MAZURES



Liste des Maires des Mazures fournie par Mme Nelly LAMPERTI d'après M. L'ABBE J.V GENET (1880)

1626 : Jean CHESNOIS

La naissance de la commune en tant que telle remonte au XI^e siècle. Puis, au XII^e siècle, le maire fait son apparition. En effet, dès lors que la commune était reconnue juridiquement et politiquement, il lui restait à se doter de son représentant. Selon l'époque et les lieux, on parlera de *pairs*, d'*échevins* ou de *conseillers*. A la fin du XV^e siècle, les maires achètent leur charge pour deux ans.

Avant la Révolution, il existait plusieurs circonscriptions administratives de base dont les ressorts ne correspondaient pas toujours.

La **paroisse** concernait le domaine religieux. Elle servait de base à l'administration du culte et à la levée de la dîme. Regroupant une communauté de fidèles autour d'un curé, d'une église et d'un cimetière, elle était investie d'une forte identité symbolique. Mais il existait deux autres entités territoriales de base. D'une part la **seigneurie**, circonscription judiciaire et fiscale pour les impôts seigneuriaux. D'autre part la **communauté**, ou *paroisse fiscale*, ou *collecte*, ou *taillable*. Elle avait été créée à la fin du Moyen-Âge pour la levée de l'impôt royal, *la taille*. Les communautés étaient souvent administrées par des représentants de la population élus ou cooptés annuellement (consuls, échevins, jurats, etc.) et parfois par des conseils.

Aux Mazures, ces représentants étaient élus à main levée devant l'église à la sortie de la messe du dimanche de la Trinité, actuellement date de la fête patronale...

Au XVII^e siècle, la monarchie avait progressivement uniformisé les institutions municipales tout en les privant de la plupart de leurs prérogatives, pour n'en faire que les relais de la perception des impôts royaux.

A noter que le **2 avril 1626** fut créé le bois dit «Bois des 32 communes» divisant les biens du Marquisat de Montcornet, après sa vente à la famille Gonzague, en 32 communautés, dont Les Mazures, qui pouvaient alors bénéficier d'un territoire propre mais dont la forêt restait en indivision.

C'est Jean Marthe, qui bien que ne figurant pas sur la liste des maires du village, négocia les droits des habitants des Mazures sur les terres de Charles de Gonzague.

Par l'**édit royal de 1692**, les fonctions de magistrats élus sont supprimées et, dans la plupart des villes sont créés un office de maire et des offices d'assesseurs en remplacement des syndics choisis par les assemblées d'habitants. La vente des nouveaux offices permet de renflouer les caisses de l'Etat.

1699 : Jean SANDRAS

1719 : Jean ROGISSART

1739 : Jean BOURGEOIS

1754 : Nicolas MAQUART

1755 : Michel ROBINET

1756 : Antoine RAUCOURT

1757 : Nicolas GENET

1758 : Jean-Nicolas PONSART

1761 : Lambert PAYON

Les édits de 1764 et 1765 tentent de briser ce système arbitraire en proposant un maire choisi par le roi sur proposition de trois candidats.

1766 : François CHRISTELLE
1767 : Jacques ROBINET
1768 : Jean-Baptiste MARTHE
1770 : Jean-Baptiste HENON
1773 : Claude PIGEOT
1774 : MENET
1775 : Jean-Nicolas PONSART
1776 : Nicolas BOURGEOIS
1777 : Vincent GENET (le jeune)
1778 : Vincent PIGEOT
1779 : Jean ROBINET
1780 : Claude THOMASSIN
1781 : Jean-Baptiste MAQUART
1782 : Jean-François PILARDEAU
1784 : Jean-Louis PIERQUIN
1785 : Jean-Baptiste DEFFORGE
1786 : Claude Joseph BOURGEOIS
1787 : Jean-Nicolas DAPREMONT

Les territoires des seigneuries relevant de seigneurs laïcs étaient soumises à de nombreuses mutations (ventes, divisions, démembrements, regroupements), alors que les communautés et les paroisses étaient beaucoup plus stables. Ainsi, à la veille de la Révolution française, il était fréquent que les trois découpages ne correspondent pas : plusieurs paroisses dans une communauté, plusieurs communautés dans une paroisse, de nombreux chevauchements, des enclaves parfois très éloignées de leur chef-lieu. Ainsi, de nombreuses villes ne constituaient qu'une paroisse fiscale mais se divisaient en plusieurs paroisses ecclésiastiques.

Le 11 novembre 1789, l'Assemblée nationale constituante décrète qu' «il y aura une municipalité dans chaque ville, bourg, paroisse ou communauté de campagne».

Le 14 décembre 1789, la Constituante votait une loi créant les municipalités ou communes désignées comme la plus petite division administrative en France. Toutes ces communes eurent le même statut, avec un conseil municipal élu par les habitants et un maire.

Une maison commune, la mairie, devait être construite pour accueillir les réunions du conseil et l'administration municipale.

1789 : Jean-Louis LEMAIRE
1790 : Claude-Joseph BOURGEOIS
1791 : Jean-Baptiste BALTEAU
1792 : Jean-Vincent GENET
1793 : Jean-Baptiste BALTEAU

Le décret du **10 Brumaire de l'an II (31 octobre 1793)** définit le rôle des Communes et la Constitution du **5 fructidor de l'an III (22 août 1795)**, met en place les municipalités cantonales. Chaque commune élit dorénavant un **agent municipal** qui participe à l'administration de la municipalité cantonale. L'agent municipal passe sous l'autorité des «présidents des municipalités cantonales».

Napoléon Bonaparte stabilisa les structures administratives, notamment en réussissant à faire accepter la loi du **28 pluviôse de l'an VIII**. Les membres du conseil municipal furent alors élus au suffrage censitaire. Le maire fut nommé par le pouvoir central pour les communes les plus peuplées et par le préfet pour les autres.

1797 : Jean-Vincent GENET

La Constitution du **22 frimaire de l'an VIII (13 décembre 1799)** revient sur l'élection du maire, les maires sont nommés par le préfet pour les communes de moins de 5 000 habitants, par le Premier Consul pour les autres.

1800 : Jean-Baptiste MARTHE

Avec la loi du **28 pluviôse de l'an VIII (17 février 1800)**, l'appellation de **maire** revient, qui remplace celle d'**agent municipal**.

1801 : Claude-Joseph BOURGEOIS
1802 : THOMASSIN
1804 : Jean-Baptiste PILARDEAU
1816 : Thomas LAMBERT

Des changements importants eurent lieu en **1831**, avec un retour au principe d'élection du conseil, et en **1837**, avec la reconnaissance de la capacité légale. La fondamentale loi municipale du **5 avril 1884** prévoit que le conseil serait élu au suffrage universel direct, qu'il siègerait à la mairie et serait présidé par le maire désigné en son sein.

La **Restauration** instaure la nomination des maires et des conseillers municipaux. Après **1831**, les maires sont nommés (par le roi pour les communes de plus de 3 000 habitants, par le préfet pour les plus petites), mais les conseillers municipaux sont élus pour six ans.

1843 : Jean-Joseph LEMAIRE

Du **3 juillet 1848 à 1851**, sous la Seconde République, les maires sont élus par le conseil municipal pour les communes de moins de 6 000 habitants. Les maires des chefs-lieux d'arrondissement, de département et les villes de 10 000 habitants et plus, continuent d'être nommés par le préfet.

De **1851 à 1871**, sous le Second Empire, les maires sont nommés par le préfet, pour les communes de moins de 3 000 habitants.

1866 : Prosper Gustave DAVAUX
1877 : François Sébastien PAILLA
1878 : Simon THIERRY

C'est le **5 avril 1884** qu'une loi sur l'organisation municipale est promulguée ; elle établit l'élection du Conseil Municipal au suffrage universel et le principe de l'élection du maire et des adjoints par le Conseil Municipal, quelle que soit l'importance de la commune sauf pour Paris. Elle fixe la durée du mandat à quatre ans.

1889 : Adolphe FOULON
1894 : Jean-Baptiste FRANCOIS
1898 : Ovide DELMONT
1900 : Ernest JONVAL
1905 : Ovide DELMONT
1912 : Arthur CORVISIER

À noter que de **septembre 1914 à novembre 1918**, la commune est en réalité administrée par l'occupant allemand.

1919 : Gustave DELMONT
1926 : Emile MADOULET
1929 : Jean-Louis CESAR

La loi du **10 avril 1929** porte de quatre à six ans la durée du mandat des conseillers municipaux, et donc des maires.

1935 : Lucien Alfred KLING
1937 : Marcel ANDRY

Sous le **gouvernement de Vichy**, les maires des communes de plus de 10 000 habitants sont nommés par le gouvernement, ceux des communes de 2 000 à 10 000 habitants, par le préfet. Les maires des communes de moins de 2000 habitants sont élus par le conseil municipal.

1945 : Lucien PELTIER
1947 : Raymond PARISEL
1952 : Jules ROGISSART
1965 : Marie PILARDEAU
1989 : Christiane CACHARD
1995 : Guy PICART
2001 : Christiane CACHARD
2008 : Elisabeth BONILLO
2014 : Elisabeth BONILLO

QUELQUES RECORDS !

Le Maire le plus âgé : Charles Edmond Mathis (Ehuns (Haute-Saône)), serait le maire ayant été en fonctions à l'âge le plus avancé, **101 ans**, élu plusieurs fois, il totalise 70 ans de mandat de maire de 1878 à 1883 puis de 1888 à 1953.

Le Maire le plus jeune : Jérôme Negroni (San-Lorenzo (Haute-Corse)) a été élu en 2009 à l'âge de 20 ans.

Le mandat le plus long : André Cornu (Nièvre) serait le maire ayant eu le plus long mandat ininterrompu, **72 ans**, de 1815 à sa mort en 1887.



- Benoît DIDIER

INSCRIPTION SUR LA LISTE ELECTORALE

“ Depuis le 1er Janvier 2019, la loi n°2016-1048 rénovant les modalités d’inscription sur les listes électorales est entrée en application. Cette dernière a pour but de faciliter l’inscription des citoyens sur les listes électorales en permettant leur inscription jusqu’à quelques semaines avant le scrutin.

À ce titre, les électeurs ont la possibilité de s’inscrire sur les listes jusqu’au 31 mars 2019, en vue des prochaines élections européennes qui se dérouleront le dimanche 26 mai 2019.

À noter que cette loi a également élargi les conditions d’inscriptions dans de nombreux cas (jeunes de moins de 26 ans domiciliés chez leurs parents, personnes ayant acquis la nationalité française ou encore gérant de société). ”



- Possibilité de s’inscrire sur le site www.service-public.fr (jusqu’au 31 mars 2019).
- Pour plus d’informations : 03.24.32.42.48

ASSOCIATION LEDA



L'Éco-pâturage est une solution simple et efficace qui respecte l'environnement. En respect de la loi Zérophyto 2018 (interdisant l'usage de désherbant chimique) c'est avant tout une démarche citoyenne s'inscrivant dans le cadre des certifications environnementales. Les déchets sans odeur des moutons, produisant de l'engrais naturel et contribuant à l'aération d'arbres et d'espaces qui ne sont plus en fait comme avec les outils mécaniques.



L'éco pâturage = générateur de valeurs ajoutées

- Gain économique
- Générateur de lien social
- Image positive du client
- Lutte contre les espèces invasives
- Gain au niveau écologique
- Dimension pédagogique

- La solution choisie de l'éco-pâturage représente un investissement de départ (peu de clôture électrique définitive ou en location, abreuvoir, abri, visite de bienveillance), dès la deuxième année, on constate une baisse du tarif d'entretien d'environ 20 % par rapport à l'entretien mécanique.
- Il offre aussi un avantage de cohabitation avec les animaux.
- En participant à notre démarche écologique, vous favorisez l'insertion des personnes en difficulté sur le marché de l'emploi.



Association LEDA
L'Insertion au service de la Nature

Association LEDA
23 Avenue Jean-Baptiste LÉONARD
92 45
92100 ANTONY
Téléphone : 03.24.42.32.48
Télécopie : 06.08.76.33.92
Email : commercial@leda08@gmail.com



- Particuliers
- Parcs urbains
- Écoles industrielles
- Entreprises privées
- Stations d'épuration
- Maisons de retraite
- Échangeurs d'autisme
- Centres médicaux



L'Insertion au service de la Nature

Bois de race Lorraine

Moutons Bois d'Ardenne

Nous sommes de bons débroussailliers de fûtes et nous mangeons volontiers des espèces ligneuses et de la Pinède. Grâce à nos agnelles solides, nous sommes adaptés aux terrains escarpés. Et surtout, nous sommes de la Région !

L'éco pâturage caprin et l'Insertion

“Avec le label et en partenariat avec *Les Biquettes de l'Espoir*, nous souhaitons développer l'éco pâturage sur notre territoire comme une méthode alternative et/ou complémentaire à l'entretien mécanique des espaces paysagers clos, en milieu urbain et périurbain, centrée sur la production de services. Selon le site, à chacun leurs avantages.”

“L'éco pâturage est une solution écologique en substitution ou en complément, de l'entretien mécanique de vos espaces naturels. Il est particulièrement adapté aux zones difficiles d'accès pour lesquelles l'entretien mécanique est compliqué et onéreux.”

Idéal pour l'objectif "Zéro Pesticide"

POUR + D'INFORMATIONS

Tél : 03.24.42.35.04
Télécopie : 06.08.76.33.92
@ : commercial.leda08@gmail.com

Comment bien trier les TEXTILES ?

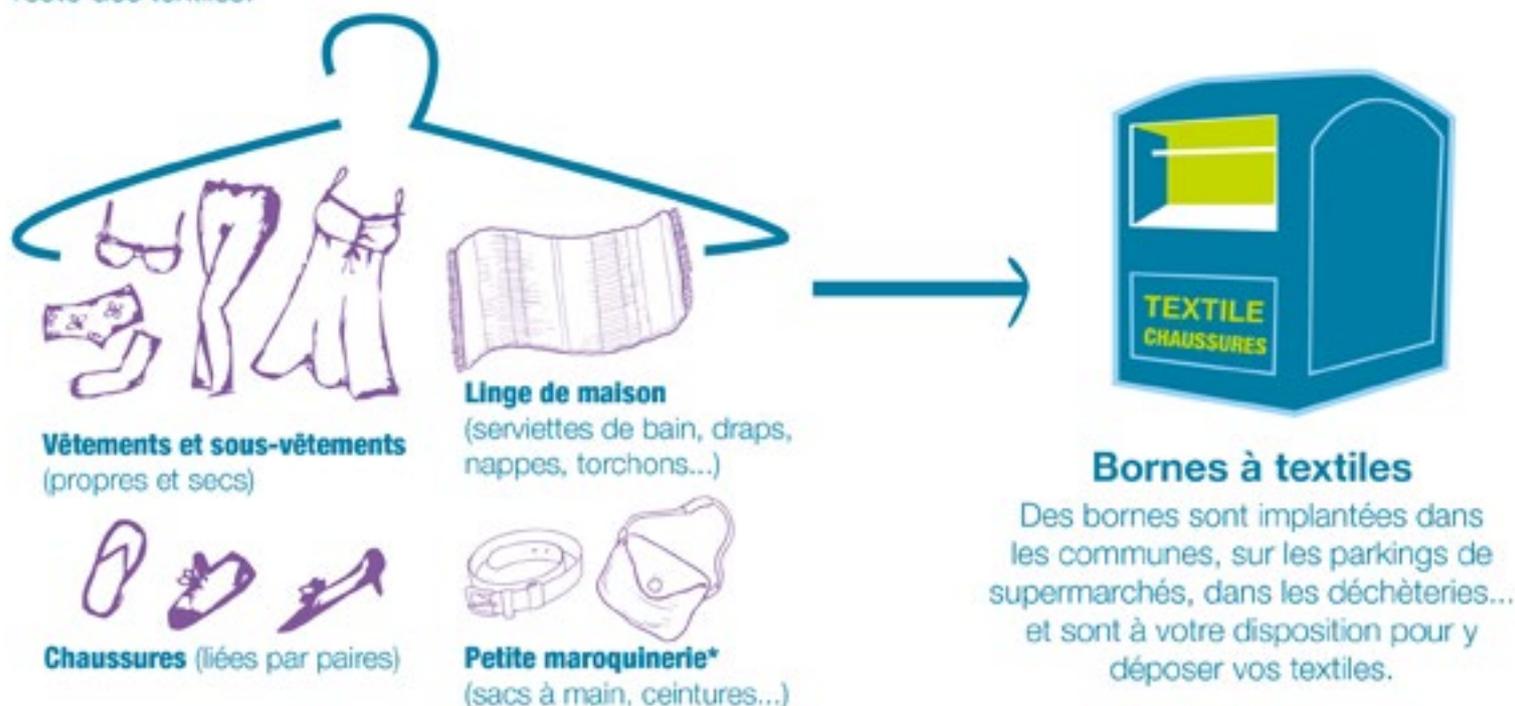
Avant de jeter vos textiles : vêtements, linge, chaussures, maroquinerie*, il y a plusieurs façons de prolonger leur durée de vie comme la **customisation, la réparation, le réemploi, la vente ou le don...**

Malheureusement, 10 kg/an/ardennais de textiles sont encore présents dans les ordures ménagères. Par ailleurs, des textiles sont également retrouvés en grandes quantités dans la collecte sélective, ce qui pose des soucis au centre de tri des Ardennes (surtri, moisissure, bourrage...).

Jetés dans les ordures ménagères ou dans la collecte sélective, ces textiles seront finalement enfouis...

► Quelles sont les consignes ?

Il suffit de mettre les textiles dans un **sac bien fermé** car même abîmés, ils sont acceptés. Attention de **ne pas déposer d'articles mouillés ou humides** qui risqueraient de moisir et de détériorer le reste des textiles.



* les articles de maroquinerie sont parfois refusés, voir les consignes sur les bornes.



Le logo d'Eco TLC garantit la traçabilité complète de ce que deviennent les articles confiés auprès des opérateurs conventionnés.

► Ce qu'ils deviennent

Une fois collectés, tous les textiles sont triés. Ceux en **bon état sont revendus** et les **plus usés sont recyclés** en chiffons d'essuyage, rembourrage, isolant, combustibles solides pour le chauffage...

Plus d'infos et liste des points d'apports les plus proches de chez vous  lafibredutri.fr



UN DOUTE, UNE QUESTION ?
03 24 54 59 12



- INFORMATIONS DIVERSES -

Les 27 & 28 avril 2019, de nombreux motards de l'association



“Une rose, Un Espoir 08”

se mettront de nouveau en action dans votre commune pour leur opération caritative.



Le principe est de proposer une rose contre un don minimum de 2€ en porte à porte par des motards qui sillenneront votre village.

Les bénéfices seront reversés directement et en intégralité au Comité Départemental des Ardennes de la LIGUE CONTRE LE CANCER et seront utilisés pour l'achat de matériel destiné à atténuer la douleur et améliorer les conditions de vie des malades Ardennais et à la mise en place d'ateliers (cuisine adaptée, socio-esthétique, créatif,...).

L'association souhaite par cette action, dépasser les sommes reversées lors des précédentes opérations (2018 : 38 028€ ; 2017 : 31 323€ ; 2016 : 21 588€ et de 2012 à 2015 : 26 237€).

“Une Rose, Un Espoir” passera aux Mazures le dimanche 28 avril 2019 à 16h30.



DÉCLARER VOS PROJETS DE TRAVAUX : UNE OBLIGATION !



Avant toute modification extérieure vous devez déclarer vos travaux car celle-ci est soumise à autorisation municipale.

Déclaration préalable ? Permis de construire ? Sans formalités ?

Renseignez-vous pour savoir quelles démarches (définies par le Code de l'Urbanisme) doivent précéder les travaux que vous envisagez.

Cela participe à la fois du savoir-vivre ensemble et du respect de l'environnement !



RENSEIGNEMENTS

Communauté de Communes Vallées et Plateau d'Ardenne
SERVICE URBANISME MUTUALISÉ - PÔLE DE MONTHERMÉ
46 rue Pasteur - 08800 MONTHERMÉ
☎ 03 24 36 08 61 ✉ urba2@ccvpa.fr

Ouverture du Service au public :
le Vendredi de 8h30 à 12h00
Accueil téléphonique :
le Lundi de 8h30 à 12h00

Voir également les sites Internet www.bognysurmeuse.fr
rubrique *Renseignements utiles > Urbanisme*
et www.cadastre.gouv.fr



Communauté de Communes

HABITER MIEUX EN ARDENNES

2018-2021

HABITER MIEUX EN ARDENNES est un programme d'amélioration de l'habitat privé porté par le Conseil départemental des Ardennes et l'Agence nationale d'amélioration de l'habitat, en partenariat avec la CAF des Ardennes, la Communauté de Communes Vallées et Plateau d'Ardenne et la Région Grand Est

Pour qui ?

Ce programme s'adresse aux **propriétaires occupants** et aux **propriétaires bailleurs** pour les aider, **sous conditions de ressources**, à financer des travaux de rénovation énergétique de leur logement ou d'adaptation pour le maintien à domicile, voire des travaux plus lourds sur un bâti très dégradé.

Comment Habiter Mieux en Ardennes peut m'accompagner ?

1. **Je prends contact pour vérifier que mon projet est éligible** (démarches gratuites et sans engagement auprès d'une équipe de professionnels spécialisés) :

03 24 71 00 91

habitermieux08@urbam.fr

www.habitermieux08.fr



2. **Je définis mon projet sur la base de conseils techniques et d'une visite (diagnostic).**
3. **Je suis accompagné(e) dans les étapes de montage de mon dossier de financement.**
4. **Je suis accompagné(e) dans la réalisation des travaux et pour obtenir les subventions.**

Quelles aides ?

En plus des aides attribuées par l'Anah sous conditions de ressources, des aides complémentaires pourront vous être apportées par la Communauté de Communes Vallées et Plateau d'Ardenne associée à la Région Grand Est, sous réserve d'un gain énergétique minimal à atteindre grâce au bouquet de travaux et aux solutions techniques proposées par l'opérateur après visite de votre logement.

Les familles modestes peuvent espérer de 35 à 65% d'aide pour un gain énergétique de 25 à 40% ; les familles très modestes jusqu'à 85% pour un gain de 25% d'énergie.

Selon les situations, d'autres dispositifs pourront être mobilisés au cas par cas : caisse de retraite, prêts incitatifs et avantages fiscaux (Eco-prêt à taux zéro (éco-PTZ), TVA à taux réduits, crédit d'impôt pour la transmission énergétique (CITE), crédit d'impôt pour travaux liés au maintien à domicile).

Attention

- Les travaux doivent être réalisés par des **artisans RGE** (Reconnu Garant de l'Environnement) : liste sur le site : faire.fr
- Aucun devis ne doit être signé et aucuns travaux ne doivent être commencés **avant l'accord des financeurs**.

BON À SAVOIR :

- Besoins de renseignements complémentaires ? contacter le **service habitat de la Communauté de Communes Vallées et Plateau d'Ardenne** (03 24 54 59 12 - habitat@ccvpa.fr) ou votre mairie.
- Vous ne souhaitez pas vous engager dans un bouquet de travaux : le **programme national Habiter Mieux Agilité** peut vous intéresser : <https://monprojet.anah.gouv.fr/> ou <http://www.ardennes.gouv.fr/tous-les-dispositifs-de-l-anah-a2609.html>
- Vous n'êtes pas éligibles et vous avez besoin de conseils : contacter le **point rénovation info service (PRIS)** - 03 51 16 51 49 - ddt-guichet-renovation-energetique@ardennes.gouv.fr ou **espaces info énergie** : <http://www.ale08.org/-L-Espace-Info-rarr-Energie-un-accueil-pour-faire-le-bon-choix-.html>

ENQUÊTE STATISTIQUE - INSEE



ENQUÊTE SUR LE CADRE DE VIE ET LA SÉCURITÉ

L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise du 1^{er} février au 15 avril 2019, une importante enquête statistique sur le Cadre de Vie et la Sécurité en France Métropolitaine.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee chargée de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.



- INFORMATIONS DIVERSES -



www.facebook.com/LesMazures08/



www.lesmazures.fr



www.salon-vins-saveurs.fr



AUTONOMIE pour accompagner au quotidien les personnes en perte d'autonomie et leurs aidants

- Entretien du logement et du linge, courses
- Aide et accompagnement
- Préparation des repas ou livraison de repas à domicile
- Transport accompagné
- Téléassistance
- Aide aux aidants

DOMICILE pour vous faciliter la vie (devis gratuit)

- Ménage
- Repassage
- Petit bricolage
- Petit jardinage

FAMILLE pour vous aider ponctuellement ou quotidiennement dans votre vie de famille

- Garde d'enfants à domicile ou en accueils collectifs
- Soutien aux familles
- Action socio-éducative

SANTÉ pour vous proposer des soins à domicile sur prescription médicale

- Services de soins infirmiers pour personnes âgées ou handicapées

Les aides dont vous pouvez bénéficier

- De nombreuses aides financières sont possibles en fonction de votre âge, de votre situation et de vos ressources. Lors de l'évaluation de vos besoins, l'ADMR pourra vous renseigner sur l'aide la plus adaptée à votre situation.
- Prises en charge par le Conseil Départemental, les Caisses de retraite, les Mutuelles ou la Caisse d'Allocations Familiales.
- 50% des coûts sont déductibles de vos impôts (Article 199 sexdecies du Code Général des Impôts, sous réserve de modification de la législation) où peuvent faire l'objet d'un crédit d'impôts.

Aide à Domicile

en

Milieu Rural

le service à la personne

Bénévoles et salariés sont à votre écoute pour mettre en place le service qui vous convient et vous renseigner sur les aides dont vous pouvez bénéficier.

Actuellement 14 Mazurois bénéficient des services de l'ADMR.

Où contacter l'ADMR

Maison de Pays ADMR -

33 Bis, Avenue des Martyrs de la Résistance
08150 Renwez

03.24.58.66.05

Email : admr.renwez@fede08.admr.org

Personne référente de l'ADMR pour la commune des Mazures :

**Madame DA SILVA-MANQUILLET
Loetitia, Conseillère Municipale**



Vie pratique

LES HORAIRES À CONNAÎTRE

Agence Postale Communale

Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8h30-12h15
Mercredi et samedi : 8h30-11h30
Heure de levée du courrier du lundi au samedi : 11h15

Mairie

Du lundi au vendredi : 8h30-12h00 / 13h30-17h30

- Fermée au public le mercredi après-midi -

Déchetterie

Lundi, mardi, jeudi : 13h30-18h00 (17h00 en hiver)

Mercredi et samedi : 9h00-12h00 / 13h30-18h00 (17h00 en hiver)

- Fermée le vendredi -

Bibliothèque

- Nouveaux Horaires -

Mardi : 16h00-18h00
Mercredi : 10h00-12h00 / 15h00-18h00
Vendredi : 17h00-19h00
Samedi : 10h00-12h00

Ouvertures réservées

Mardi 9h00-11h :

Les Lutins

Mercredi 9h00-10h00 :

Centre Social

Jeudi 8h30-11h00 :

Ecole



03.24.41.20.90

VOS INTERLOCUTEURS

Mairie	03.24.40.10.94
École	03.24.40.32.85
Agence Postale Communale	03.24.41.79.53
Centre Socioculturel	03.24.40.19.93
Véolia	09.69.32.35.54
Réseau Câblé	03.24.40.10.94
Gendarmerie	17 ou 03.24.54.93.09
SAMU	15
Pompiers	18
Ambulances (Revin)	
Soussigne	03.24.40.16.40
Coquet	03.24.40.14.45
Dépannage électricité	0810.333.008
Dépannage gaz	0810.433.008
ONF	03.24.40.10.18

ARTISANS ET COMMERÇANTS DE LES MAZURES

En tant que nouvel habitant, vous ne connaissez peut-être pas encore tous les services qui peuvent vous être proposés. Voici la liste la plus exhaustive possible de l'offre sur la commune :

Acciome 08	03.24.57.97.58
Ardennes Terres d'Aventures	03.24.53.18.43 ou 06.62.11.18.18
Audrey Coiffure à domicile	03.24.40.12.31 ou 06.12.35.33.43
Boulangerie Thomas (+ petite épicerie)	03.24.40.01.16
Cabinet infirmier (Guillemard Karen et Petitfils Angélique)	03.24.37.69.66
Chavet Alain Plombier Chauffagiste	03.24.40.29.32
Cioccolini Hervé Électricité	03.24.41.16.86
Concept Iton	03.24.41.67.62
DS Innovation Dasilva Laurent	
Création ensemble métallique contemporain	06.82.03.30.38
Innovax	03.24.53.38.38
Kranjec Virginie (statut associatif)	
Maquillages festifs et toutages éphémères	06.77.68.45.70
Maurice Gilda Animatrice Commerciale Tupperware	06.28.28.94.86
Noizet Hubert Peinture	03.24.40.27.32
Partylite (France Streibel)	03.24.53.17.87 ou 06.76.20.84.13
Poles Franck Maçonnerie	03.24.40.45.40
RBN (Ridremont et broserie nouvelle)	03.24.42.67.12
Séverine Coiffure	03.24.57.48.17
Stanhomme-Kiotis (Bonafé Magalie)	03.24.40.25.14
Stanhomme-Kiotis (Durbecq Eliane)	06.85.25.67.24
Vigilec	03.24.26.60.92
Wolff Dolorès (Parfums et lingerie)	06.80.28.85.88

AEP LES MAZURES-SECHEVAL

L'AEP LES MAZURES-SECHEVAL organise un *Thé Dansant* le :

Mercredi 20 Mars 2019 de 14h à 18h30
Avec Orchestre Mambo

TARIF : 10 €

RÉSERVATIONS AU : 03.24.40.04.24



NOE VAL DE MEUSE



“Je remercie la commune de Les Mazures ainsi que tous mes bénévoles. Malgré tout, l'association a besoin d'adhérents afin de subvenir non seulement à la stérilisation mais aussi aux soins chirurgicaux, médicaux et à la nourriture. Nous demandons 5€ minimum (un document de déduction d'impôt peut vous être fourni). J'insiste sur l'importance de la stérilisation et l'identification (obligatoire) de vos animaux. Sachez qu'un chat non identifié est considéré comme errant.”

Évitons la prolifération de petits malheureux !

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à contacter :

NOÉ VAL DE MEUSE au 06.45.80.35.45



PRINTEMPS DE LA PETITE ENFANCE

BIBLIOTHEQUE COMMUNALE L'@STROLABE

La bibliothèque communale l'@strolabe participe au "Printemps de la petite enfance" de la bibliothèque départementale des Ardennes - BDA - qui se déroulera du 21 au 30 mars 2019.

Qu'est-ce que le "Printemps de la petite enfance" ?

"Le Printemps de la petite enfance" c'est une journée interprofessionnelle alliant animations livre, musique et spectacle vivant dans les bibliothèques du département pour les structures d'accueil de la petite enfance.

Programme détaillé sur bda.cd08.fr

La bibliothèque communale l'@strolabe vous invite à la rencontre de l'auteur-illustratrice Corinne Dreyfuss le Vendredi 22 Mars 2019 à 9h et 10h15

La Bibliothèque départementale des Ardennes vous invite au
Printemps de la petite enfance



du 21 au 30 mars 2019

Journée interprofessionnelle
Animations livre, musique et spectacle vivant dans les bibliothèques
du département pour les structures d'accueil de la petite enfance
Programme détaillé sur bda.cd08.fr

BDA



Rencontre avec

Corinne Dreyfuss

Auteur-illustratrice

Médiathèque de Les Mazures

Vendredi 22 mars 2019

9h et 10h15

2019

Programmation des Animations

Janvier

18 janvier - Voeux de Mme le Maire

Février

2 février - Théâtre «Avocat sauce agraire»
Compagnie *Les Utopistes*

Avril

5 avril - Spectacle Musical
«L'histoire du rock» par Marc Dubois
27 avril - Congrès Départemental des
Anciens Combattants

Mai

25 mai - Festival Contrebande
(Spectacles de rue), Place du Marais

Juin

15 et 16 juin - Fête Patronale Saint Rémi (Fête
des Lavoirs, Marché Artisanal, Concert de
l'Union Musical de Revin)
15 juin - Concert à l'Église Saint Rémi
«Passion du Christ selon Saint Matthieu»,
choeur : A. TEMPO
15 et 16 juin - Salon Ardennes Généalogie
22 juin - 10ème édition du Mégatrail



Juillet

13 juillet - Retraite aux flambeaux
Spectacle pyrotechnique
21 juillet - Guinguette à l'Étang de la Grande
Terre

Août

10 août - Animation, site des Vieilles Forges

Septembre

75ème anniversaire de la libération des mazuers :
• **3 septembre** - Défilé Reconstitution
• **7 septembre** - Bal ambiance «Libération»
Brocante en Nocturne (18h-23h)

27 septembre - Concert à l'Église Saint
Rémi par l'Ensemble de Trombones des
Ardennes

À l'étude - Décentralisation du Festival
Mondial des Marionnettes

Octobre

18 octobre - Théâtre «Chez Odette»
Compagnie *Les Toqués*

Novembre

16 et 17 novembre - 3ème édition du Salon
Vins et Saveurs

Décembre

6 décembre - Soirée solidaire : Téléthon

Programmation des commémorations organisées sur la commune

8 Mai : Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

18 Juin : Journée nationale commémorative de l'appel du Général De Gaulle

14 Juillet : Fête Nationale - Commémoration de la Révolution française et de la fête de la Fédération

16 Juillet : Journée nationale à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites - Hommage aux déportés juifs du **Judenlager**

23 Octobre : Commémoration de la 1^{ère} déportation à Auschwitz des Juifs travailleurs forcés du **Judenlager des Mazures**

11 Novembre : Commémoration de l'Armistice et hommage rendu à tous les Mazurois morts pour la France



